



08460 LALOBBE

FABRICANT DE MATERIEL SCENIQUE

**MANUEL D'ASSEMBLAGE**  
TOUR A CHARIOT

**TL 300**



**SOCOTEC**

Dossier n° : **ZF 5726**

Rapport n° : **2520/08/265**

**APPAREILS DE LEVAGE-STRUCTURE ALUMINIUM**  
**ACCESSOIRES DIVERS**

[www.alusd.com](http://www.alusd.com)

TEL : 03.24.59.41.91

FAX : 03.24.59.01.97

<b>Présentation.</b> .....	<b>3</b>
<b>Instructions.</b> .....	<b>3</b>
<b>Données techniques.</b> .....	<b>4</b>
<b>Garantie.</b> .....	<b>5</b>
Clauses : .....	5
Garantie légale : .....	5
Service après vente :.....	5
Responsabilité :.....	6
<b>Consignes de sécurité et montage</b> .....	<b>6</b>
Vérification des pièces d 'usures : .....	7
<b>Notes importantes.</b> .....	<b>7</b>
<b>NOTICE D'ASSEMBLAGE DE LA TOUR DE LEVAGE 300.</b> .....	<b>8</b>

## **Présentation.**

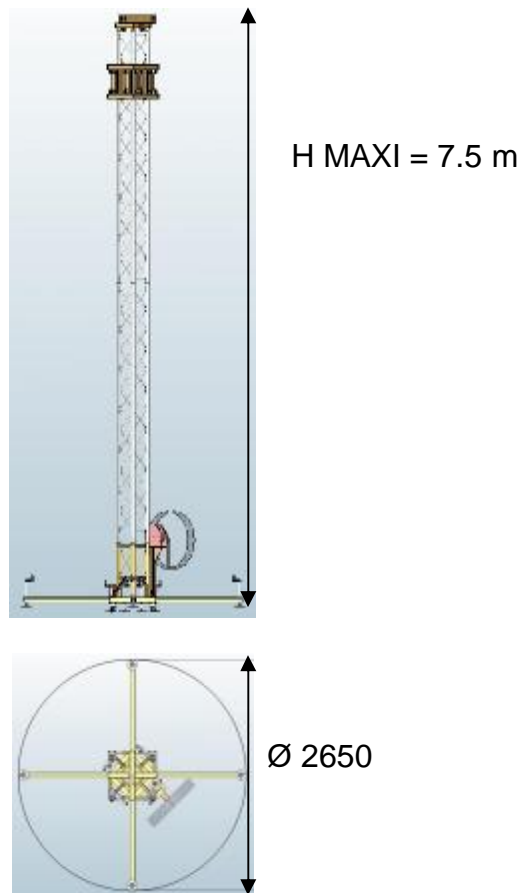
- ⇒ La société ASD est spécialisée dans la conception et le développement de systèmes de levage spécifique à l'environnement du spectacle : structure porteuse ; accessoire d'accroche pour le spectacle ; support de projecteur...
- ⇒ La tour TL300 fait partie de la gamme de produit TL : destiné à l'élévation d'accessoires de son prévu pour le spectacle.
- ⇒ Le vecteur conceptuel de ce type d'appareil est la polyvalence de l'adaptation du produit à son milieu d'utilisation : allant de la salle aménagée au terrain extérieur accidenté.
- ⇒ Tous les produits de la gamme ont été conçus en conformité avec les nouvelles normes C.E.  
La tour TL300 a été spécialement étudiée pour soulever directement les charges à partir du sol. Les structures en aluminium ont été largement dimensionnées pour donner à l'ensemble une rigidité maximum.

## **Instructions.**

- ⇒ Nos produits subissent des tests rigoureux et impératifs avant toute production.
- ⇒ Il est IMPERATIF d'appliquer les consignes d'utilisation, de sécurité et de montage ainsi que l'utilisation d'accessoires ASD pour conserver la garantie de nos produits. Toute dérogation à cette règle rendra l'application de celle-ci caduque.
- ⇒ ASD se réserve le droit d'apporter toute modification à ces produits sans préavis.

## Données techniques.

### Encombres de la tour de levage TL 300 :



### Hypothèses de bon fonctionnement :

- Tour montée de niveau.
- Chargement de 500 daN maxi en bout de tête de tour.
- contact au sol des stabilisateurs du châssis.
- Utilisation des 4 pattes standard livrées d'origine
- La tour doit être en contact appui en 8 pts (4 sur le châssis principal et 4 à l'extrémité de ses pattes standard).
- Pour une utilisation en extérieur, l'usage des haubans est **obligatoire**.

## **Garantie.**

### **Clauses :**

⇒ Ce produit est garanti 1 an pièce et main d'œuvre, contre tous vices de fabrication à compter de la DATE D'ACHAT DE L'APPAREIL ATTESTE PAR LA FACTURE DE VENTE.

La garantie ne saurait couvrir :

⇒ L'usure normale du produit.

⇒ La détérioration qui pourrait survenir à la suite d'une mauvaise utilisation ou manipulation.

⇒ Le non respect des dispositions d'utilisation.

### **Garantie légale :**

⇒ Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles : 1641 et suivants du code civil.

### **Service après vente :**

⇒ toutes interventions sans garantie ou hors garantie concernant les organes de sécurité

(Câble, treuil, fixation, etc...) S'effectue obligatoirement dans les ateliers ASD.

⇒ Les réparations sur les appareils ne peuvent s'effectuer qu'avec des pièces d'origine : ASD.

## **Responsabilité :**

- ⇒ La responsabilité de la société ASD ne pourra en aucun cas être retenue si l'une des conditions d'utilisation et de garantie citée ci-dessus n'a pas été respectée.
- ⇒ L'haubanage (câble, élingue, cordage) des pieds de levage pont d'éclairage, structure est IMPERATIF lorsque ceux-ci sont utilisés sur un site exposé au vent.
- ⇒ Pour la tour de son il existe en option des supports de lest permettant l'utilisation extérieure de la tour.
- ⇒ Vérifier qu'aucun obstacle placé en hauteur ne puisse bloquer ou gêner l'appareil de levage au cours de sa montée.
- ⇒ Ne pas stationner sous la charge pendant les manoeuvres de montage et démontage de l'appareil ; il est impératif de prévoir un périmètre de sécurité dont le rayon est égal à une fois et demi la hauteur de l'appareil pendant les phases de montée et descente des charges ou structures porteuses.
- ⇒ Prévoir l'emplacement des appareils dans des zones protégées.
- ⇒ TOUJOURS verrouiller la charge avec une élingue ou une chaîne lorsque l'appareil est en position travail (Voir explication dans la notice).
- ⇒ Dans tous les cas où il est nécessaire, le calage devra être conçu de manière solidaire avec les pattes support.
- ⇒ La surface d'appui au sol devra être suffisamment résistante pour éviter tout risques de poinçonnement provoqué par l'extrémité des pattes support.
- ⇒ A chaque prestation vérifier l'état des câbles : (usure normale, rupture de brins, formation de boucles ou de plis) ; tout câble abîmé devra être remplacé IMPERATIVEMENT.

## **Consignes de sécurité et montage.**

- ⇒ Le montage et l'installation des structures et appareils de levage, dans une application fixe ou mobile, sont sous la responsabilité du monteur utilisateur.
- ⇒ Ce dernier doit respecter les charges et les portées imposées par le fabricant, ainsi que la réglementation en vigueur en matière de sécurité du matériel et du personnel.
- ⇒ Le choix des sections de structure porteuses et les capacités des appareils de levage doivent être parfaitement adaptés à la charge supportée.
- ⇒ Les précautions optimales de sécurité doivent être prises lorsque des personnes évoluent sous les charges supportées par des structures et appareils de levage.
- ⇒ Elingues ou chaînettes de sécurité acier doivent être obligatoirement installées sur chaque projecteur ou sur tout autre accessoire accroché au support.
- ⇒ L'installateur doit prendre en compte le poids de la structure porteuse placée sur l'appareil de levage et le déduire de la charge admissible de celui-ci.
- ⇒ Dans tous les cas chaque prise de décision, concernant le choix du matériel et le montage, doit toujours être guidée par la notion de sécurité optimale.
- ⇒ Tout appareil électrique suspendu sur ou par l'élèveur, doit impérativement être conforme aux règles techniques applicables aux appareillages électriques incorporés. (Norme CE).

### **Vérification des pièces d'usures :**

-Câble : Vérification visuelle lors de l'enroulement sur le treuil ou du palan.

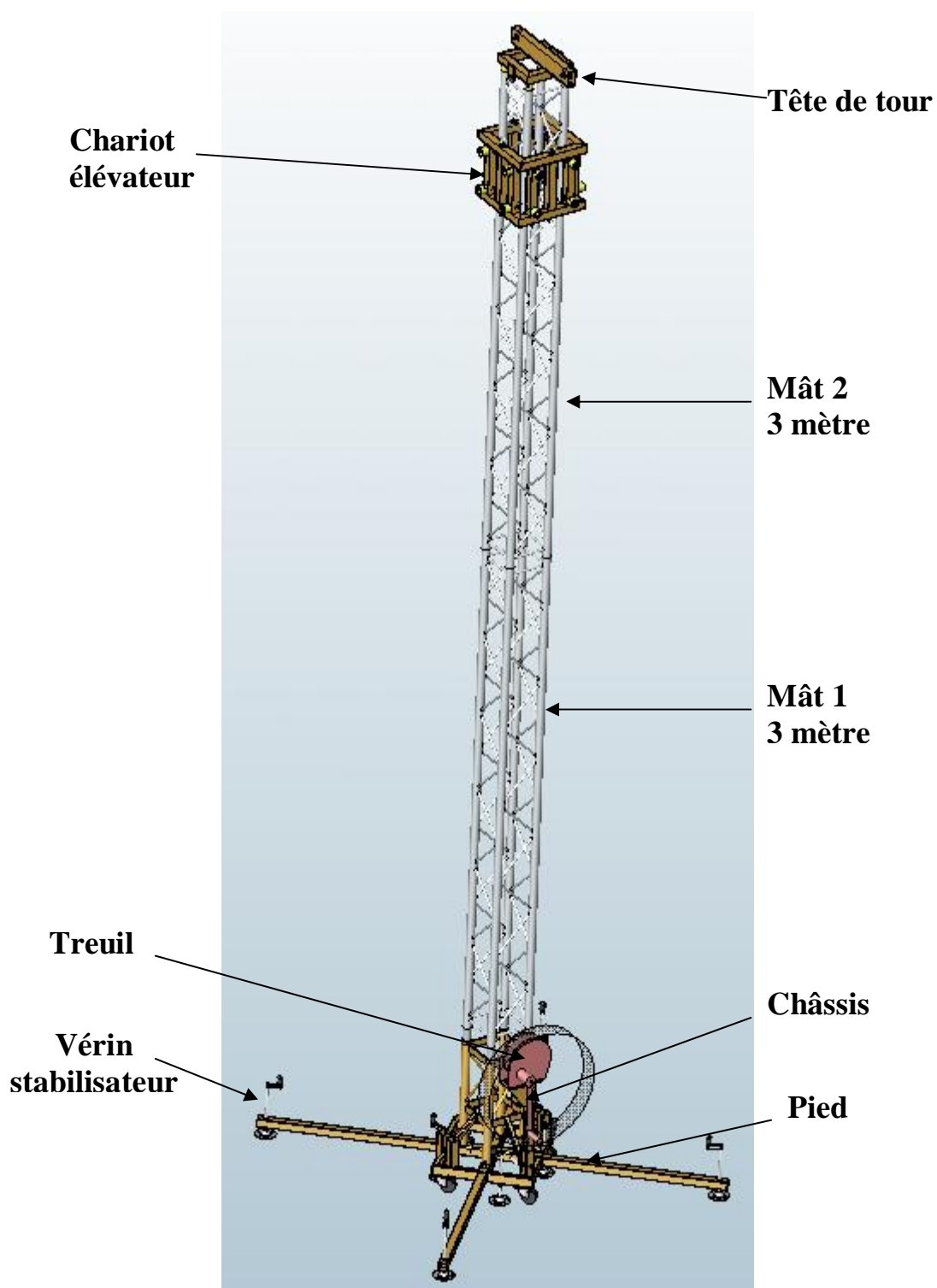
Condition des essais :

- Essai statique : 1,5 fois la charge.
- Essai dynamique : 1,2 fois la charge.
- Essai du câble : 5 fois la charge.

### **Notes importantes.**

- ⇒ Ne jamais déplacer les appareils de levage lorsqu'ils sont chargés et déployés.
- ⇒ Ne jamais utiliser les appareils de levage pour lever des personnes.
- ⇒ Ne jamais appuyer d'échelle contre le support.
- ⇒ Ne jamais graisser le mécanisme de frein du treuil.
- ⇒ Ne jamais démonter les goupilles de verrouillage des pattes lorsque la tour est en position de travail, avant d'avoir descendu la charge
- ⇒ Les charges doivent impérativement être, centrées, ou réparties sur le support.
- ⇒ Pour des raisons de sécurité, L'utilisation d'accessoires n'appartenant pas à la gamme de produit ASD rendra l'installation de l'élévateur illicite et non conforme.
- ⇒ Tout appareil soumis aux intempéries doit être lubrifié régulièrement.  
(mécanismes de translations et de rotations)
- ⇒ SELON LA LEGISLATION EN VIGUEUR : LE CONTROLE SEMESTRIEL DE L'APPAREIL PAR UN ORGANISME COMPETANT EST OBLIGATOIRE.

**NOTICE D'ASSEMBLAGE DE LA TL 300.**





## 1. Assemblage du châssis et des 4 pieds.

a) S'assurer que le sol soit suffisamment ferme et résistant afin d'éviter le poinçonnement provoqué par les coupelles (rep 1) situées à l'extrémité des pieds (rep 2) et sous le châssis (rep 3), (fig.1).

Insérer les 4 pieds (rep 2) à l'un des côtés du châssis (rep 3) dans le trou rectangulaire prévu à cet effet (fig.1)

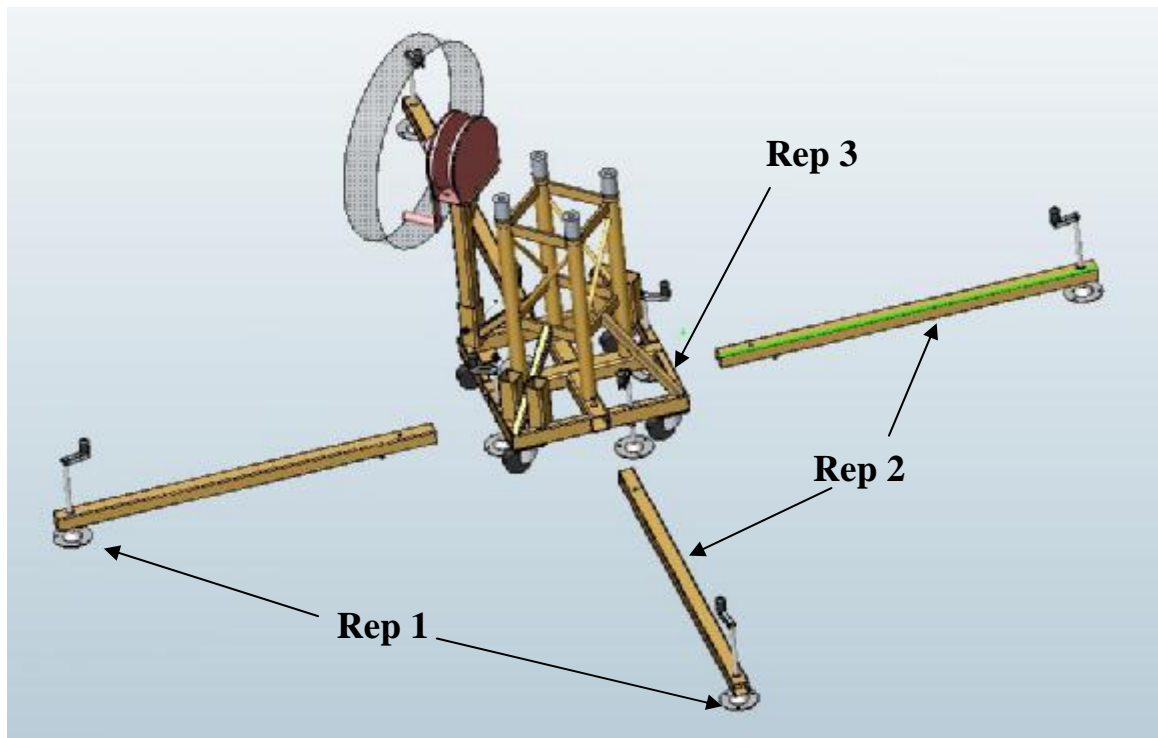


fig.1

b) Verrouiller les pieds au châssis à l'aide d'index (rep 4) (fig.2).

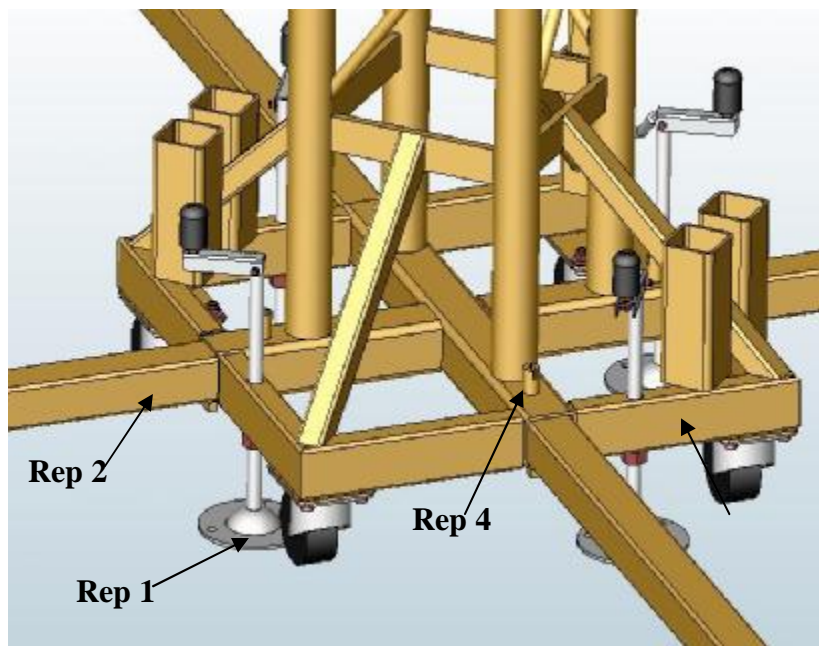


fig.2

## 2. Stabilisation de l'ensemble.

a) Stabiliser les 4 pieds à l'aide de vérins de stabilisation (rep 5), pour ainsi obtenir une bonne verticalité du mât, (fig.3).

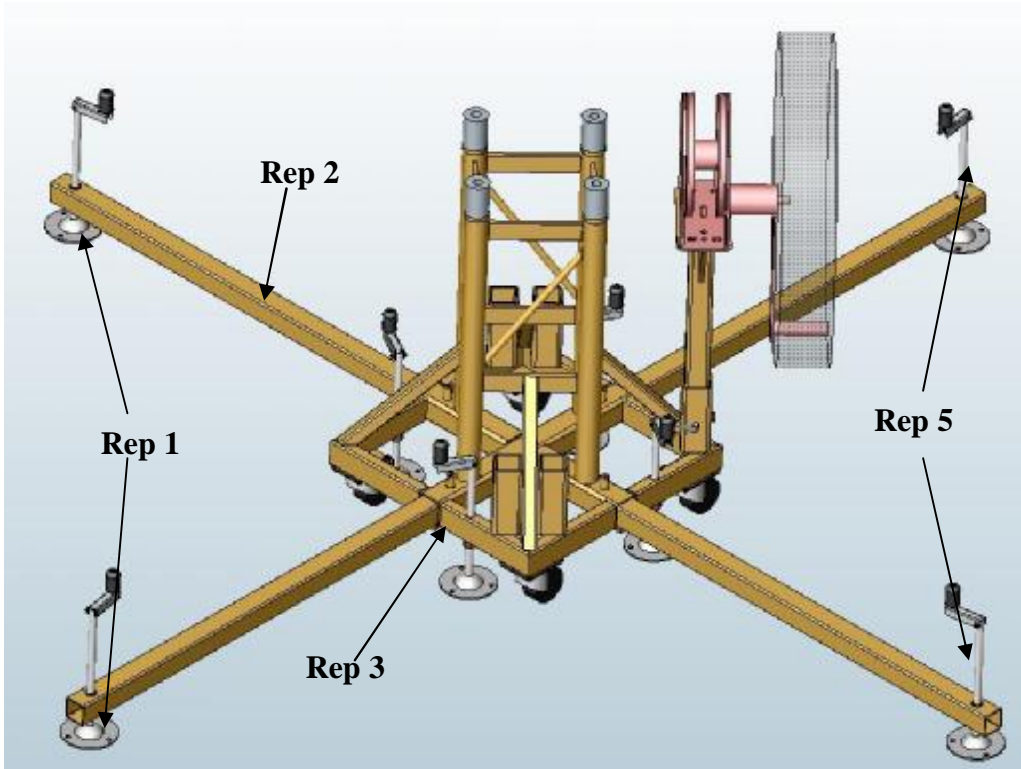


fig.3

b) Abaisser les 4 vérins de stabilisation (rep 5) se trouvant sous le châssis (rep 3) pour soulager ceux placés aux extrémités des pieds (fig.4).

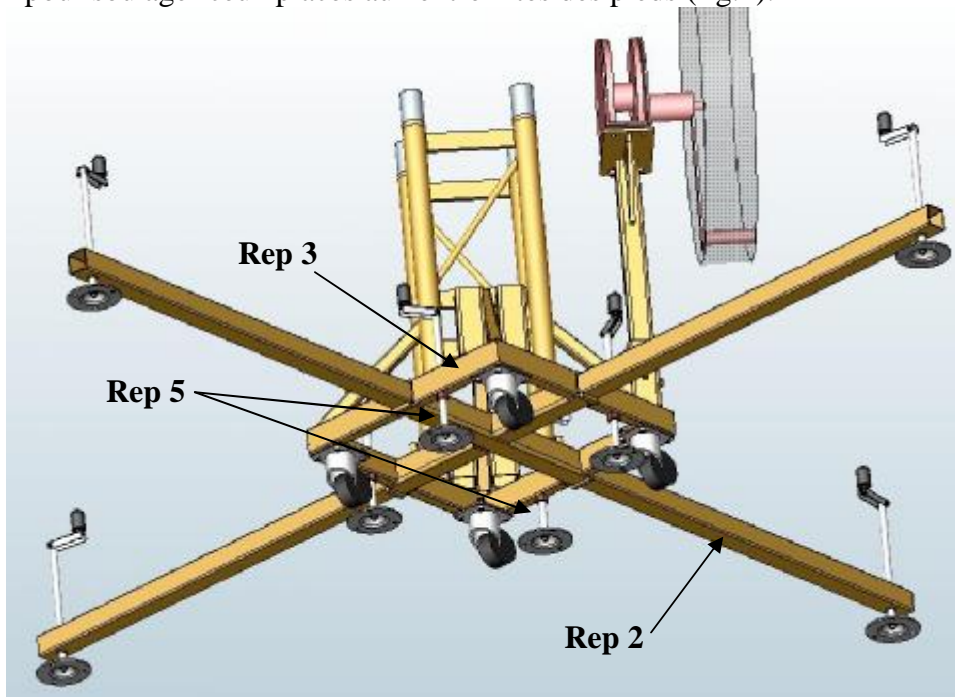


fig.4

Il est nécessaire de décoller légèrement les roulettes du sol car l'assise de l'appareil en fonctionnement normal est définie uniquement par les coupelles.

c) Placer le chariot élévateur (rep. 6) sur le châssis (fig. 5)

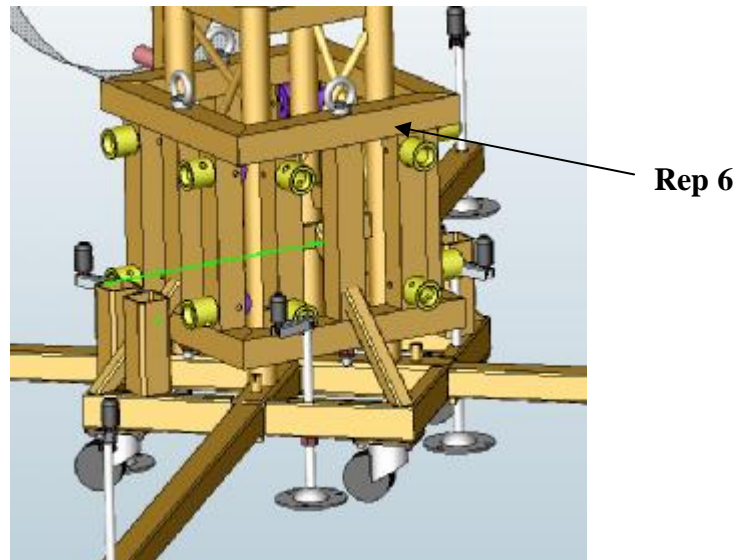


Fig. 5

### **3. Assemblage des mâts et de la tête de tour.**

a) Positionner les mâts 1 (rep 7) et 2 (rep 8) ainsi que la tête de tour (rep 9), horizontalement (fig.6), de manière à pouvoir assembler les manchons mâles et femelles, (fig.7).

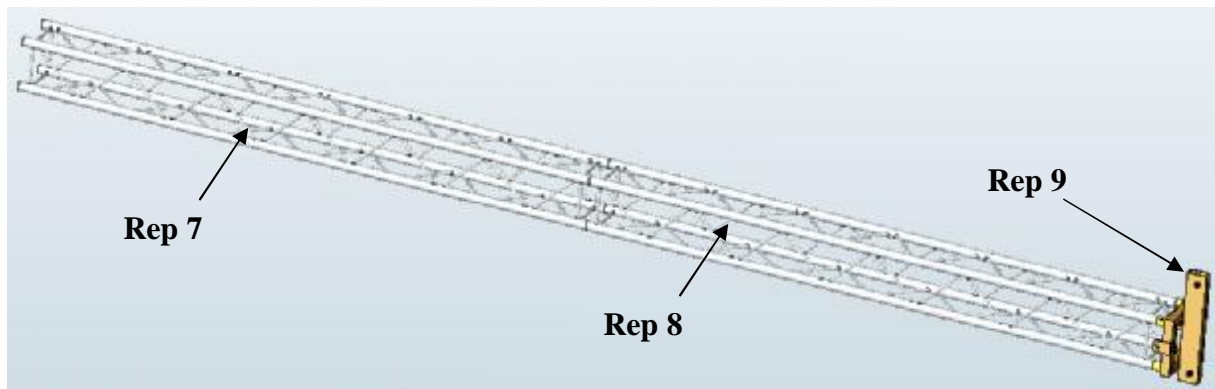


fig.6

b) Assembler les manchons mâles (rep 13) et femelles (rep 12) à l'aide d'une goupille de sécurité en la plaçant dans le trou prévu à cet effet (fig.7).

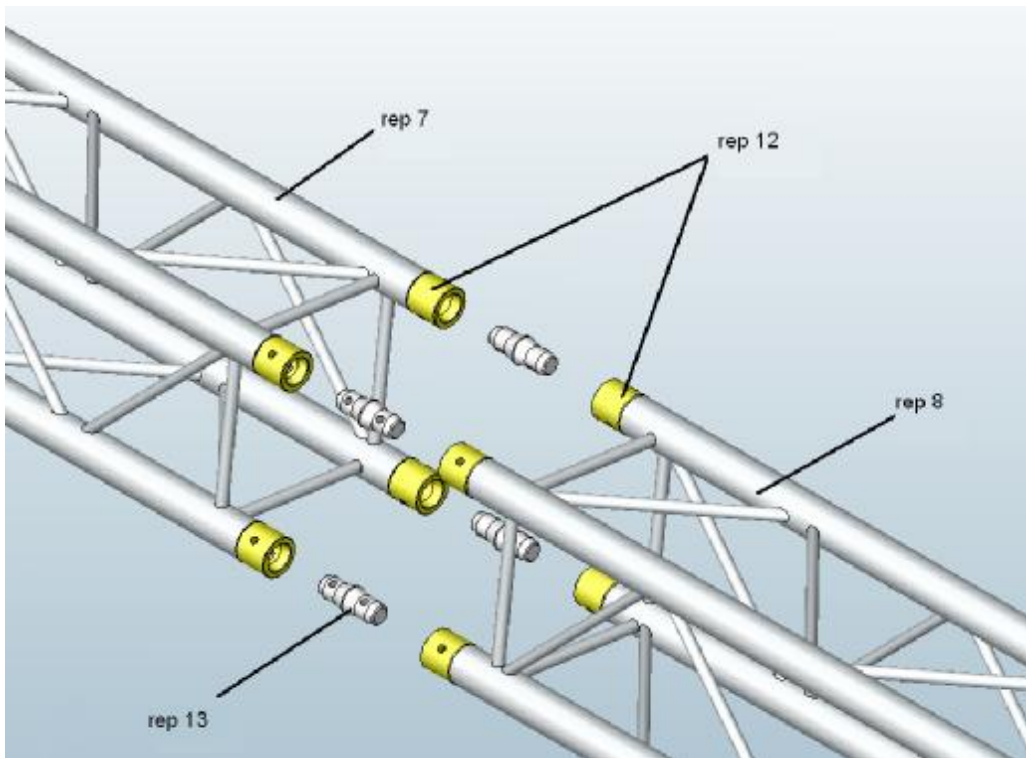


fig.7

**4. Assemblage partiel de l'ensemble du mât sur le châssis.**

a) Placer l'ensemble des mâts sur le chariot élévateur (fig.8), de sorte à pouvoir assembler, dans un premier temps, les charnières du châssis (rep 19) et les manchons femelles (rep 12) du mât 1 (rep 7).

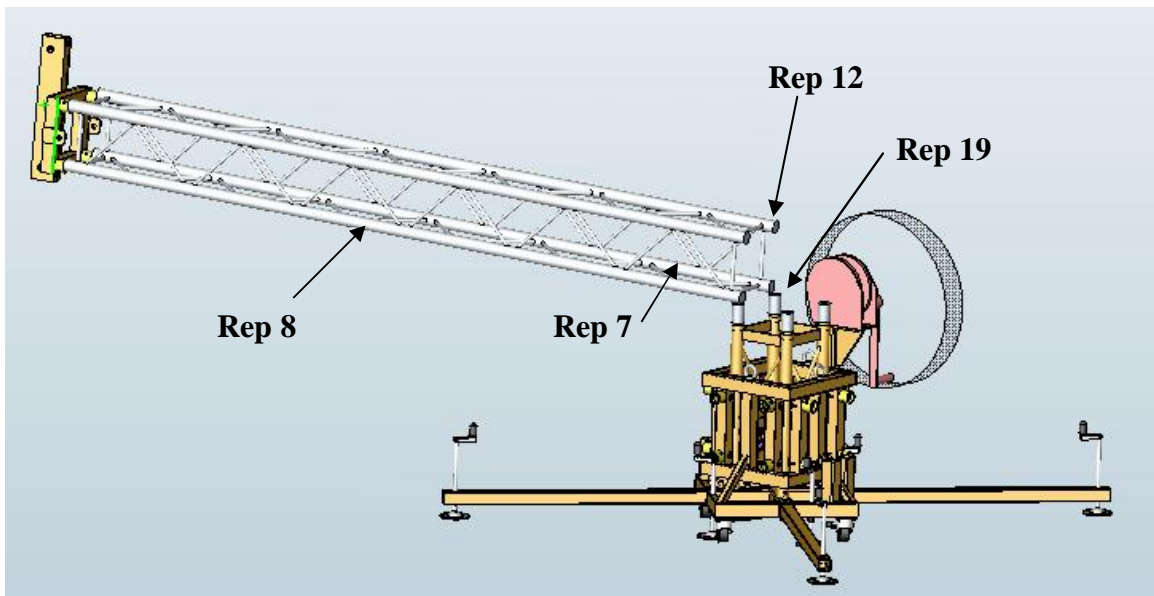


fig.8

b) Fixer les charnières du châssis (Rep 19) avec les manchons mâles (rep 12) du mât 1 (rep 7) à l'aide d'une goupille de sécurité en la plaçant dans le trou prévu à cet effet.

### 5. Assemblage du treuil sur le châssis.

Placer le support du treuil de l'autre coté de l'ensemble du mât (fig.9).

a) Assembler le support du treuil (rep 15) sur le châssis en le plaçant dans le trou prévu à cet effet (fig.9).

b) Verrouiller le support du treuil (rep 15) sur le châssis (rep 3) à l'aide de l'index (rep 14) placé sur le châssis (fig.9)

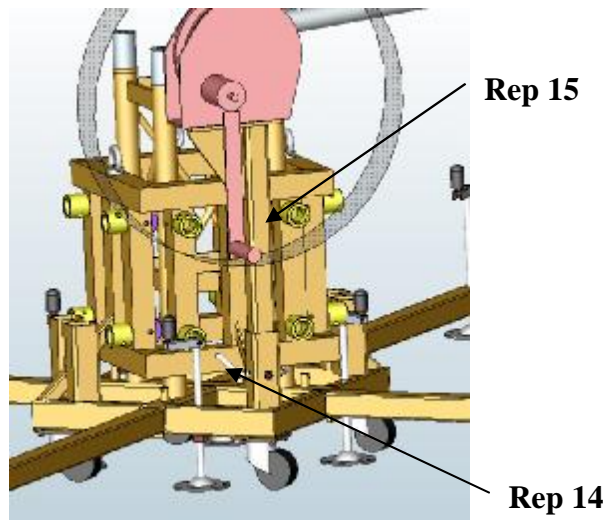


Fig.9

c) Passer le câble du treuil sur les 2 poulies (rep 16) (fig.10).

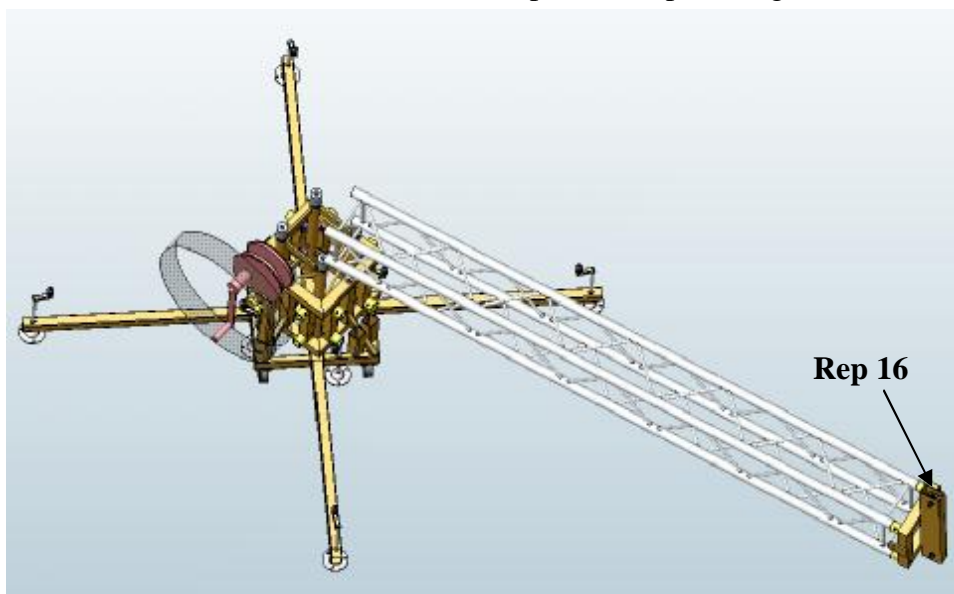


fig.10

d) Placer les boulons de maintien du câble (rep 17) dans les trous les plus proches des poulies (fig.11)

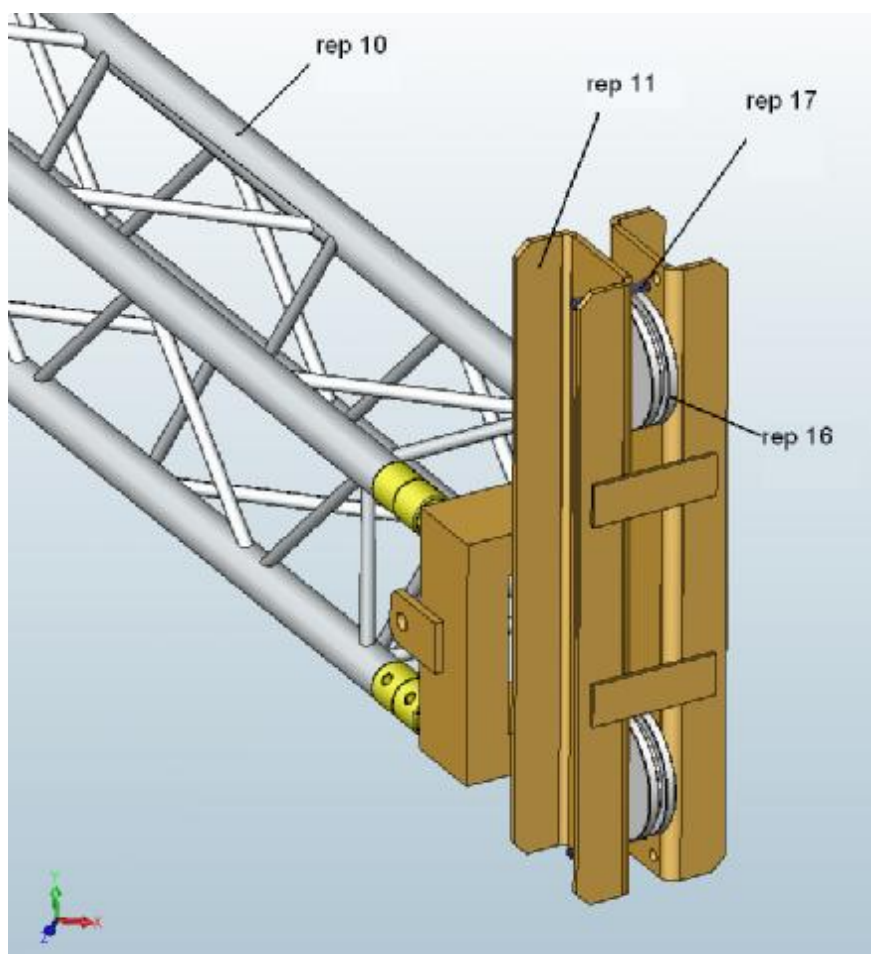


fig.11

**6. Assemblage complet de l'ensemble du mât sur le châssis :**

a) Relever l'ensemble du mât de sorte à pouvoir assembler les 2 dernières charnières (rep 8) avec les manchons femelles (rep 12) du mât 1 (rep 7) (fig.12).

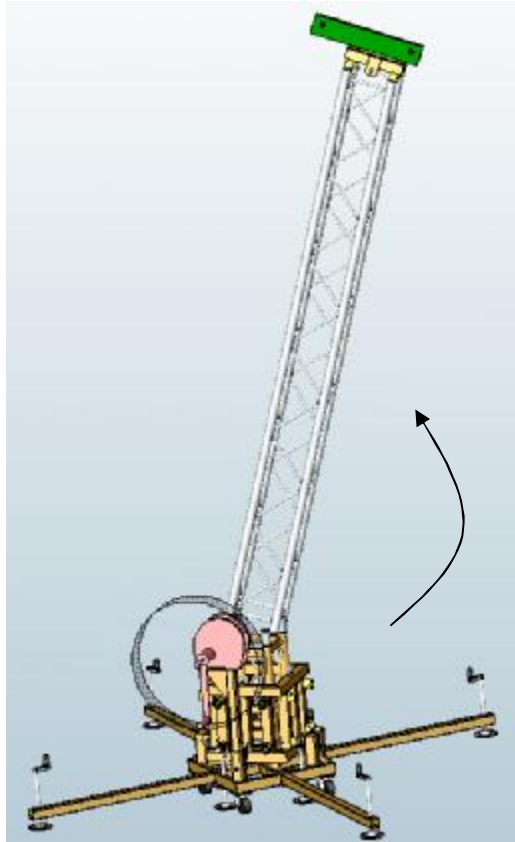


fig.12

b) Verrouiller les 2 charnières restantes du châssis avec les manchons femelles du mât, à l'aide d'une goupille de sécurité, en la plaçant dans le trou prévu à cet effet.

Une fois l'ensemble du mât relevé accrocher le câble, ou la chaîne, aux attaches du chariot élévateur (rep 18) (fig.13).

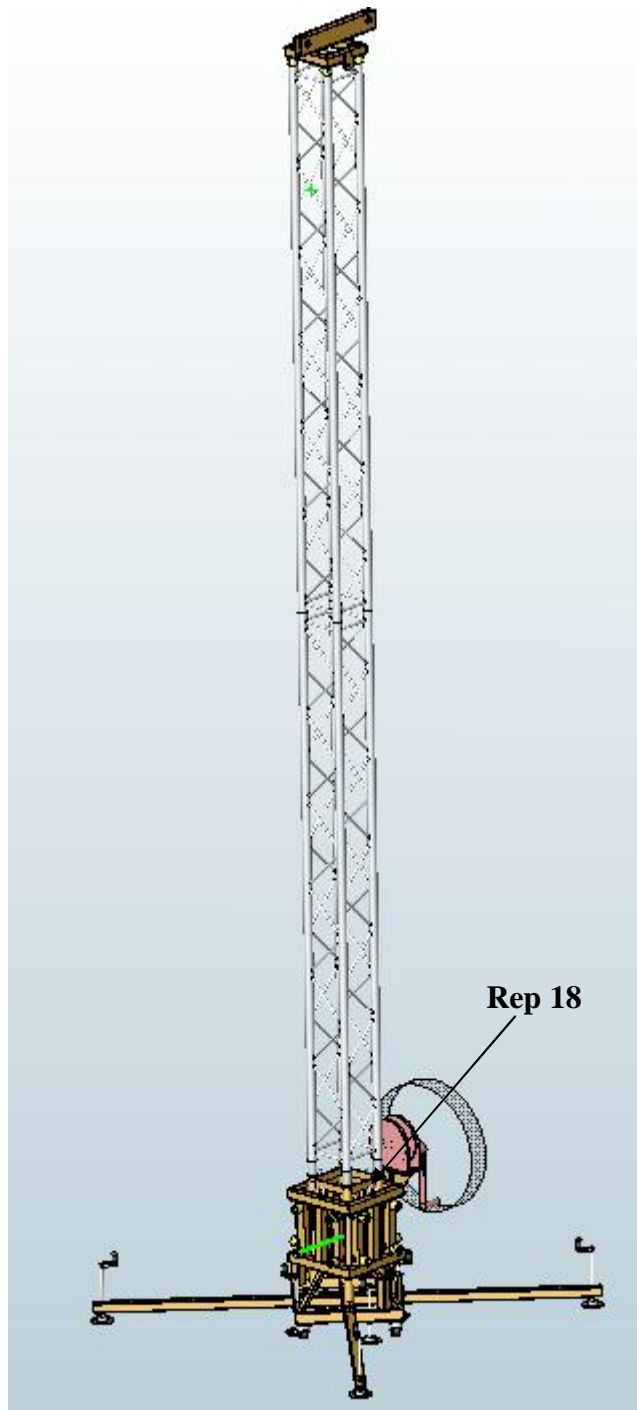


fig.13

La tour est en position de travail.